

## Association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim

### Assemblée générale ordinaire de l'ACFFO

L'Assemblée générale ordinaire de l'association du Comité des Fêtes de Fegersheim-Ohnheim s'est tenue en mairie salle du conseil le 25 Février 2020 à 20H00.

#### 1- MOT D'INTRODUCTION DU VICE-PRESIDENT

Le président M. Thierry SCHAAL souhaite la cordiale bienvenue à l'Assemblée et remercie toutes les Associations pour leur collaboration et participation à l'ensemble des activités de la Commune et pour leur contribution à la réussite de la manifestation Baeckeofe 2019. Il remercie également M. Denis RIEFFEL, Mme Noëlle DAUL et Hubert son conjoint ainsi que M. Francis LORRETTE pour leurs actions essentielles et efficaces à la manifestation du Baeckeofe 2019.

#### 2- LISTE DE PRESENCE

Voir liste en annexe.

#### 3- APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE L'AG 2019

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, demande aux membres présents si le compte-rendu de l'Assemblée Générale du 13 février 2019 présent et consultable sur le site de l'ACFFO nécessite des modifications.

Aucune remarque n'ayant été formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

#### 4- RAPPORT D'ACTIVITE DU SECRETAIRE

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, fait ensuite état du rapport d'activité de l'association, du nombre de réunion du bureau (2), ainsi que du nombre de réunion avec les associations (4). Le baeckeofe, évènement principal organisé par l'association, a eu lieu le 19 Octobre 2019 avec près de 800 participants au repas et plus de 100 bénévoles issus des associations présents du 18 Octobre au 21 Octobre 2019.

#### 5- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

M. Francis LORRETTE, Trésorier, présente les comptes de l'Association de l'année 2018 à l'aide de support papier distribué à l'assistance.

Situation comptable au 31/12/2019	9 299,26€
Situation trésorerie au 31/12/2019	9 299,26€

Pas de remarque particulière sur la situation financière arrêtée au 31 décembre 2019.

Le trésorier informe que le bénéfice de 11 283,84€ relatif à la manifestation Baeckeofe a été entièrement reversé aux associations fin Novembre 2019.

#### **6- RAPPORT DES REVISEURS AUX COMPTES**

M. Manuel GELLY effectue la lecture du rapport de la révision des comptes, document informant l'Assemblée qu'aucune irrégularité n'a été constatée, que les réviseurs attestent la sincérité de la comptabilité, la bonne gestion et certifient le solde de trésorerie créditeur de 9 299,26€, qu'en conséquence les réviseurs proposent à l'Assemblée d'approuver les comptes et de donner quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2019.

#### **7- QUITUS AU TRESORIER ET AU COMITE**

Sur proposition écrite des Réviseurs aux comptes, l'Assemblée donne, à l'unanimité des Membres présents, quitus au Trésorier et au Comité pour la gestion de l'année 2019.

#### **8- DESIGNATION DES REVISEURS AUX COMPTES POUR 2019**

Appel à candidature est fait par M. Thierry SCHAAL, Président.

Sont désignés, à l'unanimité des Membres présents :

- Monsieur Manuel GELLY, Réviseur titulaire,
- Madame Valérie PAULI, Réviseur titulaire.

#### **9- TARIF DE LA COTISATION 2020**

La cotisation pour l'exercice 2020 est fixée à 10€ par association, cotisation inchangée par rapport à l'exercice précédent.

L'appel à la cotisation sera envoyé aux associations pour début Mars par M. Francis LORRETTE, Trésorier.

Le règlement est à effectuer pour fin juin au plus tard comme stipulé sur les statuts de l'association.

#### **10- VALIDATION DES MANIFESTATIONS AUX ASSOCIATIONS**

*Festivités du 13 Juillet.*

2020 - Eglise protestante

*Foulées.*

2020 - Basket

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, demande aux associations de lui communiquer dès que possible leurs volontés de participer à ces deux événements pour les années 2021 et 2022. M. Thierry SCHAAL, Président, rappelle que la soirée du 13 Juillet nécessite la présence d'au moins 60 à 80 bénévoles, un groupement d'associations peut donc gérer cette soirée.

## 11- BAECKEOFFE 2020

La date de l'évènement est prévue le 17 octobre avec maintien des réservations sur les deux salles A et B.

L'orchestre GYN FYZZ en salle A et l'orchestre FM LIGHT en salle B.

L'équipe de sécurité est reconduite ainsi que le système des bracelets.

Les responsables de salle sont Mme Brigitte RIEHL pour la salle A secondée par un bénévole supplémentaire et Mme Cécilia RIEHL pour la salle B.

L'apéritif servi avec des bretzels/sticks posés dans les coupelles est maintenu.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, rappelle aux associations le challenge qui consiste à ramener à la soirée entre dix à vingt personnes par association afin de participer à la fête.

M. Francis LORRETTE, Trésorier, demande à chaque association présente le nombre de plaquettes prise par celle-ci pour cette année.

M. Francis LORRETTE, Trésorier, distribue le courrier adressé par l'association aux sociétés susceptibles d'insérer une publicité dans la plaquette.

## 12- DIVERS

M. Francis LORRETTE, Trésorier, rappelle qu'un fichier au format Excel modifié suite à des remarques émises lors de la dernière réunion servira pour l'inscription des bénévoles au Baeckeofe 2020. Le fichier sera présent sur le site de l'ACFFO protégé par un mot de passe qui sera communiqué aux associations par message électronique.

M. Denis RIEFFEL, Secrétaire, informe l'ensemble des associations de l'ouverture du calendrier pour les manifestations 2021 après les élections.

Le Président remercie les associations pour leurs engagements et clôture l'assemblée générale ordinaire et invite les participants au verre de l'amitié.

Le Président,

THIERRY SCHAAL



Le Secrétaire de séance,

DENIS RIEFFEL

